

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le Décret N°144/PR du 24 décembre 1965, portant formation du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Pour compter du 31 Janvier 1966, Mr Arsène KINDE, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, assure l'intérim du Ministre de la Fonction Publique et du Travail pendant l'absence de Mr Pascal CHABI KAO.

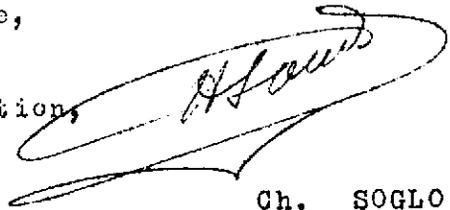
Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 12 Février 1966

par le Président de la République,

le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,


A. KINDE


Ch. SOGLO

Ampliations :

PR 4 - MJL 2 - MFP 2 -
Ministères 7 - SGG 4 -
Gde.Chanc. 1 - IAA 2 -
JORD 1.